RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agreste
La statistique, l'évaluation et la prospective du ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt

INFOS RAPIDES

OCTOBRE 2024 N° 124

Données des figures et données complémentaires à télécharger

Viticulture – n°03 / 04

Production viticole 2024 : une baisse marquée à 37,5 millions d'hectolitres

Selon les estimations établies au 1er octobre, la production viticole de 2024 est estimée à 37,5 millions d'hectolitres, en baisse de 22 % par rapport à l'année précédente et de 15 % par rapport à la moyenne quinquennale. Cette baisse est due aux conditions météorologiques défavorables qui ont impacté tous les bassins viticoles.

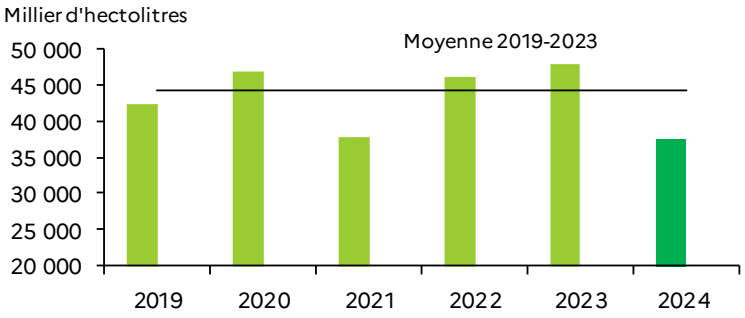
Production nationale : une récolte en baisse de 22 % sur un an

Au 1er octobre, la production viticole 2024 est estimée à 37,5 millions d'hectolitres. L'estimation du mois précédent a été revue à la baisse suite aux résultats des vendanges.

La récolte 2024 serait inférieure de 22 % à celle de l'an dernier et de 15 % à la moyenne 2019-2023. Elle serait équivalente à la faible production de 2021, marquée par le gel. Tous les types de vins sont concernés, particulièrement ceux de Bourgogne, du Beaujolais et de Champagne, ainsi que les vins destinés à la production d'eaux-de-vie qui avaient connu une récolte 2023 exceptionnelle.

Dans de nombreux vignobles, la floraison s'est déroulée dans des conditions fraîches et humides, entraînant la coulure (chute de fleurs et jeunes baies) ainsi que le millerandage (formation de petites baies). A cela s'ajoutent des pertes dues au gel, au mildiou, et à la grêle. Conséquences des précipitations de septembre, les vendanges ont été avancées dans certaines régions pour limiter les risques sanitaires de pourriture et des pertes supplémentaires.

Figure 1 : production nationale viticole estimée au 1er octobre 2024



Sources : Agreste pour 2024, Agreste-Douanes pour années antérieures

Figure 2 : estimation de récolte viticole au 1er octobre 2024

Catégories de vins	Moyenne 2019-2023	2023	2024	2024/2023	2024/Moyenne 2019-2023
	Millier hl	Millier hl	Millier hl	%	%
Vins AOP	18 718	19 414	15 461	-20	-17
Vins pour eaux-de-vie	10 224	12 699	8 835	-30	-14
Vins IGP	12 114	11 778	10 434	-11	-14
Autres vins (dont vins sans IG)	3 164	3 994	2 723	-32	-14
TOTAL VINS	**44 220**	**47 885**	**37 454**	**-22**	**-15**

Sources : Agreste pour 2024, Agreste-Douanes pour années antérieures

Production régionale : baisse dans tous les bassins

En **Languedoc-Roussillon**, les vendanges sont pratiquement achevées. La production est revue à la baisse en raison d'un faible rendement dans l'Aude, les Pyrénées-Orientales et la partie Ouest de l'Hérault, conséquence de la persistance de la sécheresse depuis quelques années qui a affaibli les ceps. Le mildiou, favorisé par d'importantes précipitations en début d'été, a entamé le potentiel de production dans le Gard et l'Est de l'Hérault. La récolte du bassin devrait être inférieure de 13 % à celle de l'an dernier.

En **Champagne**, la production serait inférieure de 33 % à celle de 2023 et de 14 % à la moyenne quinquennale, en raison du mildiou, des gelées printanières, de la grêle, de l'échaudage, et des pluies tardives en septembre.

En **Bourgogne**, les vendanges finies, les rendements au pressage des raisins se révèlent inférieurs aux prévisions. Le mildiou a occasionné des pertes, notamment en Côte d'Or et la grêle a touché le vignoble de l'Yonne. Dans le **Beaujolais**, le mildiou estival a entrainé des pertes significatives. La production de l'ensemble Bourgogne-Beaujolais serait inférieure de 35 % à celle, élevée, de 2023.

En **Alsace**, comme dans la plupart des autres vignobles, la maturité est ralentie en septembre par les températures en baisse. La production reculerait de 13 % en raison du mildiou et d'une floraison perturbée.

En **Savoie**, l'état sanitaire se dégrade, obligeant à avancer les vendanges. Après le gel au printemps, puis le mildiou en été, la production baisserait de 5 % sur un an. Elle serait stable par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Dans le **Jura,** gel et mildiou réduisent la récolte de 75 % par rapport à la récolte élevée de 2023.

En **Val de Loire**, là aussi, le risque de dégradation sanitaire oblige à avancer les vendanges. La production viticole baisserait de 30 % sur un an (-16 % par rapport à la moyenne 2019-2023), en raison du mildiou et de la coulure.

Dans les **Charentes**, malgré les précipitations bénéfiques de septembre, la production devrait diminuer de près d'un tiers par rapport à l'année record de 2023, en raison d'un faible nombre de grappes initial et d'une floraison déficiente Un épisode de grêle tardif en septembre conduit à avancer les vendanges.

Dans le **Bordelais**, les pluies de septembre ont accéléré les vendanges. La production diminuerait de 14 % après une récolte déjà réduite en 2023, due à la réduction des surfaces et à l'effet du mildiou, de la coulure, du millerandage et de la grêle.

Dans le **Sud-Ouest**, les pluies de septembre n'ont pas amélioré les rendements, l'état sanitaire s'est dégradé et a précipité les vendanges. La récolte est inférieure à celle, déjà réduite, de 2023 à cause de la coulure, du millerandage, du mildiou, du gel ou de la grêle

Dans le **Sud-Est**, millerandage, gel tardif printanier et mildiou entrainent des pertes en Provence et dans la Drôme. La production est estimée en retrait de 16 % par rapport à 2023 et à la moyenne 2019-2023.

En **Corse**, la conjonction d'une sécheresse importante puis d'attaques de ravageurs et enfin de pourriture au moment des vendanges conduit au recul de la production (- 13 % par rapport à 2023, année de forte production, et- 1 % par rapport à la moyenne quinquennale).

Figure 3 : estimation de récolte par vignoble au 1er octobre 2024 (*)

	Tous vins (**)					Récolte pour AOP hors vins pour eaux-de-vie				
	Moyenne 2019-2023	2023	2024	2024/2023	2024/Moyenne 2019-2023	Moyenne 2019-2023	2023	2024	2024/2023	2024/Moyenne 2019-2023
	Millier hl	Millier hl	Millier hl	%	%	Millier hl	Millier hl	Millier hl	%	%
Champagne***	2470	3162	2129	-33	-14	2 261	2 891	2 065	-29	-9
Bourgogne - Beaujolais	2229	2830	1847	-35	-17	2 123	2 653	1 747	-34	-18
Alsace	977	1051	914	-13	-6	945	1 006	880	-13	-7
Savoie	103	108	102	-5	0	89	94	90	-4	1
Jura	80	122	30	-75	-62	77	115	29	-75	-63
Val de Loire	2474	2998	2089	-30	-16	1 970	2 294	1 698	-26	-14
Charentes	10429	13339	9176	-31	-12	ns	ns	ns	ns	ns
Sud-Ouest	3075	2753	2681	-3	-13	903	724	681	-6	-25
Bordelais	4640	4331	3742	-14	-19	4 291	3 888	3 312	-15	-23
Languedoc-Roussillon	11628	11094	9656	-13	-17	2 203	2 031	1 724	-15	-22
Corse	333	381	331	-13	-1	94	99	87	-12	-7
Sud-Est	5161	5022	4203	-16	-19	3 286	3 103	2 754	-11	-16

(*) voir en page 4 la liste des départements suivis pour chaque vignoble. Par exemple, la Corse est représentée par la Haute-Corse.
(**) la catégorie « tous vins » inclut outre les vins avec ou sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation) et des lies
(***) Pour la Champagne, le total des vins ("tous vins") est constitué uniquement des AOP et des volumes en dépassement de plafond ou de lies
Sources : Agreste pour 2024, Agreste-Douanes pour années antérieures

Laurent Bernadette, Maurine Lousteau
SSP - SDSAFA/BSVAE

Sources, définitions et méthodologie

Dans la présente publication, les prévisions de récolte pour 2024 ont été arrêtées au 1er octobre. Par nature, ces prévisions ne peuvent prendre en compte les événements susceptibles de survenir après cette date et d'influer sur la récolte. La répartition des vins entre les différentes catégories n'est qu'indicative et peut être amenée à évoluer. L'affectation ne sera connue plus précisément qu'au moment de la déclaration de récolte.

Les estimations de récolte du SSP sont fournies par les services déconcentrés de la statistique agricole, en lien avec les services régionaux de France AgriMer. La catégorie des « autres vins » de cette publication inclut outre les vins sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation), des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les volumes « tous vins » ou « total vins » incluent, outre les vins avec ou sans IG, une estimation des volumes en dépassement de plafonds, destinés à la distillation, des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les moûts sont inclus dans les différentes catégories de vins. Les prévisions de production viticole sont évaluées à partir d'échantillons départementaux d'observations quantitatives et qualitatives, provenant de sources multiples. Les résultats de la campagne précédente sont établis à partir des déclarations de récolte faites auprès de la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI).

Production estimée et production commercialisable : les estimations de production présentées dans cette publication concernent uniquement les prévisions de récolte relatives à la campagne en cours. Elles diffèrent en cela de la production commercialisable de l'année, qui résulte de la mobilisation éventuelle des réserves des années précédentes.

Les vignobles suivis en conjoncture viticole sont les suivants (37 départements suivis pour représenter ces vignobles) :

- Alsace : Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68)
- Bordelais : Gironde (33)
- Bourgogne-Beaujolais : Côte d'Or (21), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Yonne (89)
- Champagne : Aisne (02), Aube (10), Marne (51)
- Charentes : Charente (16), Charente-Maritime (17)
- Corse : Haute-Corse (2B)
- Jura (39)
- Languedoc-Roussillon : Aude (11), Gard (30), Hérault (34), Pyrénées-Orientales (66)
- Savoie (73)
- Sud-Est : Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Drôme (26), Var (83), Vaucluse (84)
- Sud-Ouest : Dordogne (24), Haute-Garonne (31), Gers (32), Landes (40), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82)
- Val de Loire : Cher (18), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49).

La production viticole de l'ensemble de ces départements représentait 98,6 % de la production nationale de 2023.
AOP : appellation d'origine protégée ; IG : indication géographique ; IGP : indication géographique protégée

Calendrier de publication des infos rapides – viticulture:
Août - septembre - octobre- novembre

Pour en savoir plus

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole dans la rubrique Conjoncture. Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace« Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

STATISTIQUE PUBLIQUE

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
ISSN 2726-6621
© Agreste 2024